



Fiche Individuelle d'inscription Saison 2024/2025

PHOTO

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : 📞 FIXE : 📞 PORTABLE.....

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : @

NOM PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL (pour les mineurs uniquement)

📞 FIXE : 📞 PORTABLE.....

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : @

CHOIX DE L'ACTIVITÉ (*) :

- AQUAGYM
 NATATION
 NATATION ARTISTIQUE

CONDITIONS D'ADHÉSION :

- s'acquitter de la cotisation annuelle et de la licence fédérale,
- avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engager à le respecter,
- fournir :
 - la présente fiche, l'imprimé licence et ses annexes complétées et signées,
 - un certificat médical d'aptitude (si nécessaire voir formulaire licence),
 - 1 enveloppe **timbrée et libellée à votre nom et adresse**,
 - 1 photo d'identité (pour une nouvelle inscription).

Vous autorisez l'utilisation de votre image ou celle de votre enfant sans limite dans le temps () :* OUI NON

TARIFS ET HORAIRES :

– COTISATION ANNUELLE :

→ **AQUAGYM :** 1 cours/semaine : 196 € - 2 cours/semaine : 248 € - 3 cours/semaine : 274 € (*)

<input type="checkbox"/> Lundi de 20h00 à 21h00(*)	<input type="checkbox"/> Mercredi de 19h00 à 20h00(*)	<input type="checkbox"/> Vendredi de 19h00 à 20h00(*)
--	---	---

→ **NATATION SPORTIVE OU ARTISTIQUE :** 1 cours/semaine : 196 € - 2 cours/semaine : 248 €

<input type="checkbox"/> Mercredi de 19h00 à 20h00 (*)	<input type="checkbox"/> Vendredi de 19h00 à 20h00 (*)
--	--

– LICENCE FFN « Natation pour tous » (Fédération Française de Natation) :

- 15 € : Adhérent de 16 ans et plus,
- 27 € : Adhérent de 15 ans et moins

VOTRE RÉGLEMENT (*) :

- Espèces** (un échéancier sera établi si paiement en plusieurs fois)
 Chèque(s) à établir à l'**ordre de AQUA-T-OCÉANE** (si paiement en plusieurs fois : tous les chèques sont remis à l'inscription).

AIDES FINANCIÈRES :

Il existe différents dispositifs d'aide au sport : pour tout renseignement se rendre sur notre site internet <https://aqua-t-oceane.sportsregions.fr/> et se rapprocher des membres du bureau de l'association.

Ces aides au sport sont généralement cumulables et déductibles immédiatement du montant de la cotisation. Selon les aides octroyées des justificatifs vous seront demandés.

Fait à le.....
Signature

(*) cocher votre choix